

# Qu'est ce que le paysage ?

Module 2

« Le projet de paysage au cœur du bourg »

VISITE

---

**18 octobre 2022**

---

9h30 - 17h00



**Gironde**  
**c|a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

# Qu'est ce que le paysage ?

## Module 2

### « Le projet de paysage au cœur du bourg »



#### Public

Elus (en charge de l'urbanisme, de l'aménagement, de la transition, du développement durable, des espaces verts, de l'environnement),  
**agents des collectivités** (responsables de service, chargés de mission urbanisme/environnement, techniciens des espaces verts etc.)

#### Date

18 octobre 2022

#### Durée

1 journée (9h30-17h00)

#### Lieu

Mairie de Beautiran  
12 place de Verdun - 33640 Beautiran

#### Tarif

50 €

#### Prérequis

Aucun

#### Méthode pédagogique

Visites guidées et échanges avec les intervenants

#### Places limitées

15 participants

Visite

#### Objectifs de la formation :

- / Identifier les marges de manœuvre de l' élu pour prendre en considération le paysage en amont de tout projet sur mon territoire
- / Découvrir un projet de paysage
- / Echanger avec les porteurs de projet

#### Contenu de la formation :

Après le module 1 portant sur la réflexion et la mise en pratique du rôle de l' élu dans le projet de paysage, ce module se concentre sur l' aspect opérationnel des décisions politiques. La visite de sites et le retour d' expérience d' élus aborderont les différentes échelles du projet de paysage : à l' échelle d' une intercommunalité, d' une commune et d' un ilot. Ce module abordera les thèmes du cadre de vie, de la revitalisation des centres-bourgs, en soulevant la question transversale de l' identité d' un territoire.

Entre les ambitions paysagères de départ et la réalisation des projets, ils présentent les moyens et les leviers d' action, les réussites et les écueils.

---

#### Référents pédagogiques du CAUE :

Justine Lehu, paysagiste-conseiller  
Yezza-Lisbeth Rahmoune, paysagiste-conseiller  
Sébastien Cannet, paysagiste-conseiller  
Claire Garnier, urbaniste - responsable de formation

# Programme

## 9 h 30 Beautiran, visite du centre-bourg

La **liaison entre les espaces naturels, le centre-bourg et les quartiers d'habitations** du bourg s'inscrivent dans un projet communal global amorcé par le **PLU** puis développé par une **CAB**. Un vrai enjeu communal dans l'amélioration du cadre de vie.

## 10 h 45 Lestiac-sur-Garonne, visite de la place

Le projet de cette place démontre, malgré des **contraintes budgétaires**, la possibilité de transformer un espace dédié au stationnement en un **vrai lieu de vie à la croisée des équipements publics**.

## 11 h 40 Langoiran, visite des quais

La **requalification globale des quais** témoigne de la volonté communale de resituer le fleuve au cœur du bourg. A l'échelle du territoire, il atteste également d'un **projet intercommunal qui affirme une continuité piétonne** jusqu'aux portes de l'agglomération bordelaise.

## 12 h 30 Déjeuner à la Maison du Fleuve (Camblanes-et-Meynac)

## 14 h 00 Quinsac, visite de la place

Dans cet espace où la voirie était omniprésente, un traitement paysager a permis de créer un **écrin végétal autour de l'église, un espace plus sécurisé pour les piétons** et de valoriser le **patrimoine bâti**.

## 15 h 00 Camblanes-et-Meynac, présentation du Plan de Paysage de la CdC des Portes de l'Entre-Deux-Mers et visite d'un site de projet

Comment **se réunir à l'échelle intercommunale** autour d'un projet commun par le biais du paysage ? Ici, le Plan de Paysage a permis de rassembler les communes sur des problématiques conjointes pour **déceler l'identité du territoire**. La visite d'un site de projet permet de comprendre **comment passer d'une démarche territoriale de projet à l'aménagement d'un lieu**.

## 17 h 00 Retour à Beautiran

A la réception de votre inscription, vous serez invités à répondre à un questionnaire qui nous permet d'adapter au mieux le contenu de la formation à vos besoins et à votre niveau de connaissances.

A l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation vous est envoyé pour savoir si les objectifs ont été atteints.

# Inscription

.....

M.     Mme

Nom.....

Prénom.....

Organisme.....

Fonction.....

Adresse.....

Code postal ..... Ville.....

Téléphone.....

E-mail .....

Je souhaite recevoir les informations du CAUE de la Gironde par e-mail.

## Moyen de transport pour le circuit de visites

Je souhaite bénéficier du moyen de transport proposé par le CAUE (mini-bus)

Je souhaite utiliser mon propre moyen de transport

## Choix pour le déjeuner du midi

Je souhaite déjeuner au restaurant (repas compris dans le tarif)

Je ne souhaite pas déjeuner au restaurant

## Réponse souhaitée avant le 10 octobre 2022

/ Tarif : 50 €

## Inscription

**Merci de remplir un bulletin d'inscription par personne et de le retourner au CAUE**

(places limitées à 15 personnes) :

/ Sur le site internet : <https://www.cauegironde.com/fr/1/34/formation.html>

/ Par courriel : [formation@cauegironde.com](mailto:formation@cauegironde.com)

/ Par courrier : 283 rue d'Ornano 33000 Bordeaux

## Je règle par :

chèque à l'ordre du CAUE de la Gironde

mandat administratif

adresse où doit être envoyée la facture .....

nom du contact ..... tél .....

N° d'agrément 72 33 04465 33

Dans le cadre de l'application du RGPD, vos informations personnelles recueillies ci-dessus sont destinées à vous identifier dans le cadre de l'autorisation du droit à l'image, exceptée l'adresse e-mail qui sert à la communication d'informations et d'actualités du CAUE 33, si vous en avez fait la demande ci-dessus également. Vos données sont strictement réservées à l'usage du CAUE, en aucun cas elles ne sont divulguées à des tiers ou partenaires du CAUE 33. Vous pouvez à tout moment nous faire la demande de suppression de votre adresse e-mail en envoyant un mail à [contact@cauegironde.com](mailto:contact@cauegironde.com).

Pour en savoir plus sur vos droits : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>